

COMMENT ACCÉDER À NOS SERVICES

Le service d'admission SMEJ est destiné aux situations non urgentes et constitue votre moyen d'accéder à notre Clinique de counselling SMEJ de la région de Muskoka.

Appelez le 705-645-4426 x 6270

La ligne de crise SMEJ est disponible 24h/24 et 7j/7 et est offerte en partenariat avec Jeunesse, J'écoute.

Une crise de santé mentale peut inclure des pensées suicidaires ou d'automutilation, un sentiment de bouleversement intense, de désespoir, d'anxiété intense, ainsi que le sentiment d'incapacité de faire face ou de perte de contrôle.

Appelez le 1-844-287-9072

Appelez JJ'E au 1-800-668-6868

ou textez CONNECT au 686868



Vous recherchez une séance virtuelle ?

Parlons maintenant

1-855-416-8255 ou allez sur Onestoptalk.ca/fr

Parlons maintenant offre un accès non urgent à des séances uniques de counselling offertes par l'entremise d'un clinicien Ontarien.

NOS SUCCURSALES DE MUSKOKA

Bracebridge

193 rue Manitoba, Unité 5, P1L 1S3
(705) 645-4426

Huntsville

81 Main Street West, P1H 1X1
(705) 789-8866

Nos services SMEJ gratuits sont offerts aux personnes âgées de 0 à 18 ans (ainsi qu'à leurs personnes responsables) résidant dans le district de Muskoka.

Nos programmes comprennent trois volets :

- Thérapie pour les enfants et familles
- Planification de service coordonnée
- Programme de justice pour les jeunes.

Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels, nous travaillons selon le modèle du Cercle de soins. Toute communication avec une personne extérieure à nos programmes de thérapie nécessite le consentement éclairé de nos clients..



f /SMFConnexions @SMFConnexions SMFConnexions

Visitez notre site internet pour plus d'informations ou envoyez-nous vos commentaires.

Souhaitez-vous faire un don ? Scannez le code QR ci-dessous.



Muskoka Child & Youth Mental Health
Family Connexions

Connexions Familiales

Santé mentale pour enfants et jeunes de Muskoka

SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Tout ce que vous devez savoir sur les programmes SMEJ de Muskoka

FINANCÉ PAR :
LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE L'ONTARIO ET
LE MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET DES SERVICES
SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES DE L'ONTARIO



SERVICES DE THÉRAPIE SMEJ :

En tant que fournisseur de services essentiels, nos Programmes de thérapie sont financés et supervisés par le Ministère de la Santé.

SERVICE BREF (CLINIQUE DE COUNSELING SMEJ)

Ce service crée la possibilité d'échange thérapeutique et de résolution de problèmes immédiats. Il permet la participation de l'enfant ou du jeune, ainsi que de tous les membres de la famille qui le soutiennent. Les séances avec les thérapeutes se font par rendez-vous et sont offertes en personne ou en ligne (par téléphone ou vidéo). Les séances en personne ont lieu à Huntsville le mardi et à Bracebridge le jeudi, mais peuvent également être organisées à Gravenhurst.

THÉRAPIE POUR ENFANTS ET FAMILLES

Ce service est traditionnellement connu comme étant la 'thérapie en cabinet' que recherchent de nombreuses familles. Il est accessible par le biais de la Clinique de counselling SMEJ lorsque les difficultés de santé mentale sont évaluées comme nécessitant un soutien plus poussé.

SERVICES INTENSIFS DE THÉRAPIE

Ce service est reconnu pour l'implication des parents/personnes responsables et est offert à domicile ainsi que dans la communauté. Ce service intensif est d'une durée plus courte (généralement de 10 à 12 semaines) et a pour objectif de renforcer la capacité des familles et l'épanouissement des enfants et des jeunes dans leur foyer et dans leur communauté. Ce service est accessible sur recommandation de la Clinique de counselling SMEJ, lorsque les difficultés de santé mentale sont évalués comme nécessitant un soutien plus poussé.

PROGRAMMATION DE GROUPE

Nos thérapeutes offrent divers programmes de groupe, en fonction des besoins et demandes. Parmi les groupes offerts périodiquement, on retrouve la Thérapie comportementale dialectique et l'orientation vers le groupe Triple P. L'accès à ces services se fait sur recommandation de la Clinique de counselling SMEJ.

CONSULTATIONS ET ÉVALUATIONS SPÉCIALISÉES

Nos thérapeutes peuvent accompagner les enfants, les jeunes et les familles qui souhaitent accéder à des consultations et évaluations spécialisées (psychiatriques et psychologiques). Ceci peut être pour faciliter le diagnostic et le traitement des problèmes de santé mentale chez un enfant ou un jeune, dans le cadre de son plan de traitement.



PLANIFICATION COORDONNÉE DES SERVICES

La Planification coordonnée des services est financée et supervisée par le Ministère des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires (MSESC). Elle est offerte aux familles qui :

- Ont un enfant/jeune qui éprouve des difficultés persistantes liées à son développement (ex : physique, langagier, intellectuel, émotionnel, social, comportemental ou santé mentale).
- Ont un enfant ou un jeune qui bénéficie des services de plusieurs organismes offrant des services spécialisés (ex : services de réadaptation, services pour l'autisme, services de développement ou de répit, éducation spécialisée).
- Éprouvent de la difficulté à coordonner les services pour leur enfant/jeune et pourraient se heurter à des obstacles externes qui rendent cette coordination difficile.

COMITÉ DE JUSTICE POUR LES ADOLESCENTS

Le Comité de justice pour les adolescents est financé par le Ministère des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires (MSESC). Ce programme, prévu par la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, est rendu disponible pour certaines infractions et constitue une solution de rechange aux procédures judiciaires traditionnelles. Pour y avoir accès, un jeune doit être référé par le procureur de la Couronne ou la Police provinciale de l'Ontario (PPO).

L'équipe de SMEJ participe également à de nombreux partenariats communautaires qui nous permettent de mieux répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des familles. Nous faisons notamment partie de l'Équipe Santé Ontario et travaillons en collaboration avec les hôpitaux, les conseils scolaires locaux et les services de protection de l'enfance.